



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DU
CYCLISME



Poste Siège social : Maison des Comités
46, Rue Kléber – 24000 PERIGUEUX
(Ne pas y adresser de correspondance)

PROCÈS VERBAL – COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLISME DE LA DORDOGNE Du 24 Septembre 2019

Étaient présents : Jean-Louis GAUTHIER, Thérèse CHONIS, Annie JOUAULT, Christine BERCOUZAREAU, Pierre Marc LAMONTAGNE, Anick DEMORTIER, Francis GAUTIER, Sylvain LE BAIL, Patrice, Stéphane REIHMMER, PEYENCET, Stéphane LAVIGNAC. Philippe SAVY, Jean-Luc DELEPCH et Alain LAVIGNAC.

Étaient excusés. Christelle MAZEAU, Isabelle MAYADE et Bernard MAZEAU

Jean-Louis GAUTHIER ouvre la séance à 19h15, en remerciant les membres présents et en excusant les absents retenus par ailleurs.

Les points portés à l'ordre du jour sont déroulés comme suit :

1. Dernier compte rendu : lettre du CCPD :

Le président donne lecture de la lettre reçue par mail, par tous les clubs, pour en informer les membres du CD.

La discussion brève réaffirme le Procès-verbal du 11 juin 2019

2. Date et lieu de l'assemblée générale

L'assemblée générale de 2019 aura lieu le 29 Novembre 2019 à Trélissac (attente de précision de Bernard MAZEAU excusé) ;

Thérèse CHONIS et Philippe SAVY coordonneront les préparatifs

A ce sujet le Président émet le soin de revoir la remise des récompenses qui se font toujours dans le brouhaha, alors que pratiquement plus personne ne reste concentré.

Il est pris décision de faire la remise en milieu de séance. Un déroulement complet sera étudié et validé par les responsables de la coordination.

3. Récompenses, médailles

Le Président a reçu un courrier du comité NOAQ, demandant de transmettre les demandes de récompenses (médailles et diplômes) au Comité Régional. Thérèse CHONIS va faire l'inventaire avec le listing en notre possession et le mettre à jour.

4. Récompenses aux « Eclats du sports »

Le Président fait part des éclats du sport qui auront lieu le 15 novembre prochain.

Il apparaît qu'un seul licencié correspond aux critères élaborés par le CDOS, Timmy GUILLON Champion de France en vitesse juniors sur piste.

5. Mise au point course d'attente de la « Périgord Ladies »

Alain LAVIGNAC, informe du déroulement de la course d'attente de la « Périgord Ladies ». Cette compétition a été mise au point sur la demande des responsables du Conseil Départemental (Mme BOUCAUD, Mr DOBBELS) et des responsables du Comité d'organisation du Tour du Limousin, lors de la réunion qui s'est déroulé en mairie d'Agonac le 5/04/2019 en présence de Claude FAYEMENDY et Jean Luc DELPECH les responsables de la course principale. Tout le processus a été validé (Alain LAVIGNAC pour le technique et Dominique BOIVINEAU pour l'administratif). Jean-Louis Gauthier a rencontré Xavier Sanchez directeur des sports du département le 12 mars et Claude Fayemendy président de l'association Tour du Limousin le 26 avril pour valider ce projet.

En réunion de sécurité en mairie de Boulazac, le 3 juillet 2019, il a été indiqué que le Tour du Limousin n'était pas demandeur de la course d'attente ! Les services compétents (mairie, service de police national et municipal) ont

émis des avis défavorables.

Ce qui pose question car nous empruntons le circuit déjà sécurisé par la « Périgord ladies », en passant par le lotissement qui ne supportait que 3 signaleurs fourni par le CD 24, les autres postes étant « couvert » par le dispositif déjà en place.

Il s'avère donc qu'une course de jeunes demandés par des Elus, n'a pas eu lieu, interdite par des Elus

6. Règlement challenge 2020

Alain LAVIGNAC propose de modifier l'article IV du challenge. L'absence des leaders lors de la finale de Boulazac, même du au déplacement de date, a provoqué un doute au vu de l'application du règlement 2019. Il demande de modifier cet article avec un point supplémentaire : Doublement des points le jour de la finale.

Après discussion, le responsable Philippe SAVY fera une étude pour favoriser les participants le jour de la finale. (Bonus éventuels)

7. Compte rendu du TFJV de VTT

Francis GAUTIER rend compte du bon déroulement du TFJV en terre Bretonne à Ploeur l'Hermitage et signale la bonne représentation des clubs de Dordogne avec la « locomotive » qu'est le Vélo silex

Il intervient pour signaler les intentions de participation au TCDJV (Trophée des Comités Départementaux des Jeunes vététistes). Le budget est affiné et validé par la trésorière. Quelques problèmes de qualification dû à des stages cadets qui sont mis en place.

Stéphane LAVIGNAC signale que la commission départementale après contact avec les clubs de VTT avait validé un trophée départemental. Tous les clubs avaient répondu présents à cette initiative lors de la rencontre à Peyzac le Moustier et seul le VTT Sourzac a prévu en cette fin de saison une rencontre.

8. Formation Dimitri RASSIN (prise de licence et cicleweb)

Anick DEMORTIER a contacté Dimitri RASSIN pour organiser une rencontre avec les clubs en vue de la prise de licences dématérialisées en cours, et pour la formation déjà demandée pour intervenir sur Cycle web.

Le Président qui doit avoir un contact très prochainement avec Dimitri RASSIN se renseigne sur la faisabilité et sur le contenu de la réunion et de l'avancement du nouveau process de la prise de licence.

9. Budget participatif du Conseil Départemental

Suite au courrier reçu, le Président se renseigne auprès de Xavier SANCHEZ (Sport départemental)

L'information est à disposition dans les mairies, et il peut être consulté sur le site internet du Conseil Départemental

Pour les informations directes envers les clubs, Thérèse CHONIS sera contactée par le Président.

10. DN3, Fiches d'intention, faisabilité, effectif :

Le président donne son avis sur ce qui se passe.

Jean Luc DELPECH fait le point sur les courses effectuées, sur les coureurs qui sont toujours dans l'effectif et sur ceux qui ont émis des désirs de mutation. Il indique que le programme des courses effectuées a donné néanmoins satisfaction. Il appui sur le fait que cet effectif est quand même en régression Gabriel PEYENCET et Jérémy BENEYROL quitteraient le team Départemental. Il fait le bilan des coureurs contactés et signale que c'est très difficile d'avoir des décisions positives de leur part. Il précise que nous sommes bloqués par le problème financier et matériel

Jean-Louis GAUTHIER exprime sa déception de constater ces départs. Il insiste sur le fait que le Comité Départemental a fait le maximum pour mettre les coureurs dans de bonnes conditions pour participer à de belles courses et insiste sur l'engagement très fort des bénévoles. Pendant toute la saison, il a été ressenti une ambiance exceptionnelle, ce qui a été rapporté à plusieurs reprises par les encadrants et les coureurs.

Le président rappelle que l'engagement du CD auprès du Conseil départemental était de mettre ces coureurs dans les meilleures conditions afin qu'ils accèdent à la première catégorie, et la DN3 repartait. Cette stratégie avait été présentée au directeur des sports du Conseil départemental par le président et Patrice Peyencet puis dans un deuxième temps par le Président et Philippe Savy à Christelle Boucaud vice-présidente du département.

Patrice PEYENCET pose la question que nous nous posons tous, Il fait la proposition de repartir avec des juniors et se fait rabrouer par Sylvain LEBAIL qui faute de décision antérieure vient de former une structure de juniors dans son club (Dordogne Sud). Il revient sur le Procès-verbal du 11 juin 2019 en faisant bien comprendre que la

décision est en partie due aux manques d'utilisation des juniors au niveau départemental. Il se dit très déçu des réactions de certains élus du CD24 qui le pousse à ne s'occuper que de son club.

La poursuite de la constitution de la DN3 est actée et le président demande à ce que tout le monde se sente concerné pour réapprovisionner l'effectif. Il se rapproche de Jean-Luc Delpech auquel il a transmis plusieurs noms de coureurs pour peaufiner l'effectif des « restants » et des « néo entrants »

11. Championnats de cyclo-cross des Ecoles de Vélo

Anick DEMORTIER nous indique que les championnats (de Pré licenciés à Minimes) se feront lors du Cyclo-cross de BERGERAC. Alain LAVIGNAC indique qu'il a fait la conversion des catégories de fin d'année afin de ne pas se retrouver comme l'année dernière dépourvu du listing modifié

12. Cyclo-cross UCI des Crouchoux à Coulouneix Chamiers

La commission technique sera présente dès le mardi suivant pour la validation du parcours.

Beaucoup de problèmes se posent pour cette organisation qui sort de l'ordinaire, tant au point de vue, technique qu'administratif et de sécurité.

Alain LAVIGNAC donne les noms des Arbitres UCI qui sont désignés par l'institut de référence, et signale que leur déplacement doit être à la charge de l'organisation.

13. Candidature championnat NOAQ

Le Président informe que Serge SALLES s'est porté candidat pour l'organisation d'un championnat régional NOAQ pour les catégories jeunes ou PC

14. Journée Seniors Campagne du Bugue

Une journée senior organisée par le Conseil Départemental aura lieu à Campagne du Bugue et le Président demande d'être présent pour participer aux animations mises en place. Il est nécessaire de s'inscrire auprès du Président. Cette Journée à lieu le 3 octobre 2019

15. Subventions CNDS, FDVA et les finances.

La trésorière fait part du bilan à ce jour, avec des finances qui se tiennent bien et qui sont correctes

16. Le point sur les véhicules

Le point sur tous les véhicules qui dépendent du CD24 est fait. Quelques points particuliers sont notés pour des entretiens banaux. Il est précisé que l'aménagement du camion n'a toujours pas été fait.

17. Questions diverses

Alain LAVIGNAC fait part de l'évolution du « Book » 2019 qui prend forme. Il demande à toutes et tous ceux qui doivent produire un rapport de la faire assez vite pour ne pas être dans l'urgence et de permettre un corrigé.

Sylvain LE BAIL président de Dordogne Sud a l'intention d'utiliser Jean-Luc Delpech 32 heures par mois défrayé par le club. Il demande s'il il doit accompagner ce projet par le chèque emploi service ou le Gesalt. Cette dernière solution est actée.

Le Président

la Secrétaire